

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole élémentaire publique
Theillier Desjardins
Saint Quentin (Aisne)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Septembre 2011 – N° 0021951K_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Ecole élémentaire publique
Theillier Desjardins
Saint Quentin (Aisne)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Septembre 2011 – N° 0021951K_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	G. ESCHBACH	Ingénieur d'études
Vérificateur	A. ROGER	Directeur de projet
Approbateur	A. BARITEAU	Directrice de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école élémentaire publique Theillier Desjardins est localisée au n°3 de la rue de Flandre sur la commune de Saint Quentin (02). A la rentrée 2010, elle accueillait 206 élèves âgés de 6 à 12 ans.

Cet établissement a fait l'objet de la première phase de diagnostic des sols du fait de la contiguïté du site avec un ancien dépôt de fioul et de charbon. Ce site est inventorié dans *BASIAS* sous la référence PIC0201416. Cette étude a conclu à la présence potentielle de substances polluantes (HAP et Hydrocarbures C5-C12) dans l'air des sols.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a ainsi conclu à des potentialités d'exposition par inhalation de substances volatiles, dans l'air intérieur du bâtiment situé en contiguïté du site *BASIAS*.

Les scénarios d'exposition par ingestion d'eau potable issue de réseaux d'eau potable et par ingestion non intentionnelle de sols superficiels n'ont pas été retenus du fait :

- de l'âge des enfants (6 à 12 ans), pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent,
- que le site *BASIAS* n'est pas superposé à l'ETS.

Résultats des investigations

Des investigations ont été conduites lors de la phase 2 du diagnostic. Elles ont porté sur :

- l'air intérieur du sous-sol (la cave) situé sous la bibliothèque, dans le bâtiment Ouest,
- l'air sous dalle de la salle de classe n°2 et de la cave, dans le bâtiment Ouest.

Les substances recherchées sont les substances susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur l'ancien site *BASIAS* de stockage de fioul,

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

bois et charbon.

Les investigations ont montré que les milieux de transfert investigués (air du sous-sol et air sous dalle au niveau d'une salle de classe et du sous-sol) ne présentent pas d'anomalie particulière, les concentrations mesurées étant systématiquement inférieures aux limites de quantification pour tous les composés recherchés.

Ainsi, les investigations menées nous permettent de conclure que **la qualité de l'air sous dalle et de l'air dans le sous-sol au droit de l'ETS ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.**

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons de classer ce site en catégorie **A** : « **Les sols de l'établissement ne posent pas de problème.** »

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles »